

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVÉES.

(SUITE.)

CHAPITRE XIII.

LE RAPPORT DU CORONAIRE.

C'était le 30 octobre 1836, à midi, que le Dr. Rivard avait été nommé tuteur de l'orphelin Jérôme ; le jour même que Pierre de St. Luc tombait victime du guet-à-pens qui lui avait été tendu à l'habitation des champs. Ce jour là, le docteur ne prit son dîner qu'à quatre heures de l'après-midi, ayant en face de lui à sa table le petit Jérôme, qui, les yeux ébahis et ne comprenant rien à tous ces changements, n'osait manger.

Le docteur avait eu soin de ne pas s'informer à l'Hospice du paquet étiqueté, appartenant à Jérôme, quand il l'alla chercher.

Pendant que le docteur était encore à table, buvant du bon vin et se régaland de viandes savoureuses, en dépit du régime d'abstinence dont il avait édifié le crédule juge de la Cour des Preuves, quelqu'un sonna à la porte d'entrée. La négresse courut ouvrir et peu après introduisit monsieur Pluchon dans la salle à dîner.

— Bonne nouvelle, docteur ! dit Pluchon en entrant.

— Prudence !..... Voici mon pupille, M. Pluchon, répondit le docteur en appuyant l'index de sa main droite sur le bout de son nez ; pauvre orphelin dont j'ai accepté la tutelle ce-jourd'hui.